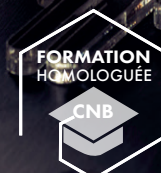


PANORAMA DU DROIT ET DU CONTENTIEUX DE LA FONCTION PUBLIQUE

Toute l'actualité 2025/2026 décryptée par les meilleurs experts !

Santé et sécurité au travail : quelles nouveautés pour 2026 ?

Contractuels, gestion des carrières, maladie, discipline :
quelles sont les décisions jurisprudentielles déterminantes de l'année ?



Une attestation vous sera remise
validant 14 heures de formation



Éligible au plan de développement des compétences

www.efe.fr

Panorama du droit et du contentieux de la fonction publique



Le Panorama du droit et du contentieux de la fonction publique est le grand rendez-vous annuel incontournable pour tous les professionnels du droit de la fonction publique. Forte de son succès, cette conférence d'actualité réunit chaque année des membres éminents du Conseil d'État et les meilleurs experts, professeurs, avocats et opérationnels du droit de la fonction publique.

Ces deux journées de conférence sont l'occasion de décrypter l'ensemble des actualités législatives, réglementaires et jurisprudentielles en droit de la fonction publique. En 2025-2026, le droit de la fonction publique connaît une phase de recomposition. La récente loi de transformation cherche à moderniser le statut en renforçant l'égalité professionnelle et en ouvrant davantage de postes de direction aux contractuels, ce qui suscite de vifs débats sur l'avenir du principe de titularité. Parallèlement, la réforme des retraites introduit la retraite progressive dès 60 ans pour certains agents, tandis que le Conseil constitutionnel a repoussé à 2026 l'abrogation de dispositions encadrant l'accès au CDI des contractuels. Enfin, le budget 2026 annonce des suppressions de postes et un gel partiel des remplacements, traduisant la volonté de concilier contraintes budgétaires et continuité du service public.

Et bien sûr, comme à chaque fois, nous ferons le point sur toute la jurisprudence de l'année écoulée en matière de statut des agents contractuels, de protection sociale, de gestion des carrières, de cessation de fonctions et de discipline.

Au plaisir de vous accueillir à Paris ou à distance, pour la 27^e édition de ces journées, les 28 et 29 janvier prochain !

Vincent BOYAJEAN
Conference Manager
vboyajeau@abilways.com



POUR QUI ?

Dans les collectivités territoriales, les administrations centrales, les EPCI et les hôpitaux publics :

- Élus chargés des ressources humaines et/ou du personnel administratif
- Directeurs d'établissement
- DGS et DGA en charge des ressources humaines
- Directeurs et responsables des ressources humaines
- Chargés d'études RH
- Responsables et gestionnaires du personnel
- Chargés de recrutement et de mobilité interne
- Directeurs et responsables juridiques
- Directeurs et responsables du contentieux
- Directeurs et responsables des relations sociales
- Juristes en droit social
- Adjoints administratifs
- Assistants juridiques

Centres de gestion de la FPT et délégations du CNFPT

Avocats en droit public et en droit de la fonction publique

POURQUOI ?

- Intégrer les dernières mesures en matière de santé et sécurité au travail
- Mettre en pratique les dernières mesures matière de congés et d'absence
- Décrypter la jurisprudence marquante de l'année écoulée

CONFÉRENCE EN MODE PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL

Si vous assistez à cette conférence **en présentiel**, vous bénéficierez...

- d'une documentation détaillée disponible sur votre espace client
- d'échanges directs avec les experts assurant la conférence
- de présentations d'experts, suivies par des sessions de questions / réponses

Si vous assistez à cette conférence **en distanciel**, vous bénéficierez...

- d'une connexion à distance sur notre solution distancielle grâce à des identifiants envoyés après l'envoi de votre convocation
- d'une documentation détaillée disponible sur votre espace client
- d'une connectivité constante avec les intervenants et autres participants grâce au tchat live et au modérateur/chef de programmes



PRÉSIDENT DE SÉANCE :

Didier JEAN-PIERRE

Professeur agrégé de droit public - **UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE**
Consultant expert en droit de la fonction publique

JOURNÉE ANIMÉE PAR :



Aurore RANÇON-MEYREL

Directrice des organismes paritaires
et de la promotion interne
CIG PETITE COURONNE
Vice-présidente
**ASSOCIATION NATIONALE
DES JURISTES TERRITORIAUX**



Jacques BAZIN

Avocat Associé
**CABINET BAZIN
& ASSOCIÉS**



Élodie POPUT

Avocate Associée
**CABINET BAZIN
& ASSOCIÉS**

8h45

Accueil des participants

12h30

Déjeuner

QUELLES ACTUALITÉS DANS LA FONCTION PUBLIQUE EN 2025/2026 ?

9h00 Santé et sécurité au travail : quelles nouveautés ?

- Droit au repos et burn out : quelles actualités ?
- Épuisement professionnel et obligations de l'employeur
 - CAA Paris, 5 mars 2025, n° 23PA00370
- Inaction de l'employeur en cas de harcèlement
 - CAA Bordeaux, 8 avril 2025, n° 23BX01106
- L'âge et l'état de santé ne permettent pas de réduire la durée annuelle du travail
 - CAA Versailles, 13 mars 2025, n° 23VE01389
- Défaillances managériales et révocation du manager
 - CAA Nantes, 8 juillet 2025, n° 24NT03310 ; CAA Douai, 18 décembre 2024, n° 23DA01151 et changement d'affectation du manager CAA Douai, 15 janvier 2025, n° 23DA01801 ; CAA Versailles, 28 février 2025, n° 23VE00765 et insuffisance professionnelle du manager CAA Douai, 7 mai 2025, n° 24DA00676 ; CAA Nantes, 4 juillet 2025, n° 24NT01245
- Mise en danger de la vie de ses collègues
 - CAA Nancy, 3 juin 2025, n° 22NC01868 ; CAA Nancy, 13 mai 2025, n° 22NC01499 ; CAA Nantes, 28 janvier 2025, n° 24NT02151
- Usage du droit de retrait et préconisations du médecin de prévention
 - CE, 21 mars 2025, n° 470052 ; CAA Lyon, 30 avril 2025, n° 23LY02694

11h00

Café-Networking

GESTION DES CONGÉS ANNUELS ET AUTORISATIONS D'ABSENCE

11h30 Quelles nouveautés en matière de congés annuels ?

- Droit au report des congés annuels
 - CE, 4 avril 2025, n° 487840
- Décret n° 2025-564 du 21 juin 2025 relatif aux régimes dérogatoires de report et d'indemnisation des droits à congé annuel dans la fonction publique
- Autorisations spéciales d'absence et congés menstruels
 - TA Grenoble, 2 avril 2025, n° 2502375
- Autorisations spéciales d'absence pour réalisation de soins en lien avec le handicap
 - TA Toulouse, 23 décembre 2024, n° 2407309
- Autorisation d'absence pour se rendre à une consultation médicale
 - CAA Marseille, 11 juin 2025, n° 24MA00550
- La loi n° 2025-595 du 30 juin 2025 visant à protéger les personnes engagées dans un projet parental des discriminations au travail

AGENTS CONTRACTUELS

14h00 Quelle actualité jurisprudentielle en 2025 ?

- Principe d'égalité entre fonctionnaires et agents contractuels en matière indemnitaire
 - CE, 16 juillet 2025, n° 500427
- Recrutement et faux CV
 - CAA Paris, 13 juin 2025, n° 23PA04894
- Agent contractuel arrivé au terme de son congé sans traitement : l'administration doit-elle soumettre l'agent à un examen médical ?
 - CE, 16 juillet 2025, n° 494749
- CDI-sation
 - CE, 5 juin 2025, n° 491913 ; Cons. const., 30 juillet 2025, n° 2025-1152 QPC
- Licenciement pour insuffisance professionnelle d'un agent contractuel handicapé
 - CE, 18 juillet 2025, n° 487910
- Abandon de poste d'un agent contractuel
 - CE, 30 décembre 2024, n° 471753

15h00

Café-Networking

ACCIDENT, MALADIE, PROTECTION SOCIALE

15h30 Quelles sont les jurisprudences les plus importantes de 2025 ?

- Accident de trajet et parties communes d'un immeuble collectif d'habitation
 - CE, 27 juin 2025, n° 494081 ; CAA Nancy, 22 avril 2025, n° 22NC01181
- Burn out et ATI
 - CE, 17 juillet 2025, n° 495253
- Malaise cardiaque et imputabilité au service
 - CE, 18 juillet 2025, n° 476311
- Faute personnelle et accident de service
 - CAA Marseille, 4 février 2025, n° 23MA00156 ; CAA Toulouse, 18 février 2025, n° 23TL01216 ; CAA Marseille, 8 juillet 2025, n° 24MA02712 ; CE, 21 juillet 2025, n° 497775
- Rechute d'un accident ou d'une maladie imputable au service
 - CE, 18 février 2025, n° 495725
- Omission d'inviter formellement à présenter une demande de reclassement et échec du reclassement
 - CE, 19 juin 2025, n° 466020 ; CAA Versailles, 7 février 2025, n° 23VE01296

18h00

Clôture de la première journée



PRÉSIDENT DE SÉANCE :

Didier JEAN-PIERRE

Professeur agrégé de droit public - **UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE**
Consultant expert en droit de la fonction publique

JOURNÉE ANIMÉE PAR :



Stéphanie DAMAREY

Professeur agrégé de droit public
UNIVERSITÉ DE LILLE



Thomas PEZ-LAVERGNE

Rapporteur public à la 3^e chambre
de la Section du contentieux
CONSEIL D'ÉTAT



Bruno BACHINI

Conseiller d'État - Rapporteur à la
6^e chambre de la Section du contentieux
CONSEIL D'ÉTAT
Professeur associé
**UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON-SORBONNE**



Delphine KRUST

Avocate Associée
SCP KRUST & PENAUD



Christophe PICHON

Avocat à la Cour
**CORNET, VINCENT, SEGUREL
& ASSOCIÉS**

8h45 Accueil des participants

12h30 Déjeuner

RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE ET INFRACTIONS DES AGENTS PUBLICS : QUELLES NOUVEAUTÉS ?

9h00 La responsabilité financière des gestionnaires publics : cadre et enjeux

- Quel est le cadre général applicable depuis la réforme de la responsabilité des gestionnaires publics ?
- Quels sont les agents concernés par cette responsabilité ?
- Comment est définie une faute grave causant un préjudice financier significatif ?
- Quelles autres infractions financières concernent les agents des collectivités ?
- Quelles sont les sanctions encourues devant les juridictions financières ?
- Quelles perspectives d'évolution du régime de responsabilité des gestionnaires publics ?
- Commentaire de la jurisprudence récente de 2024/2025

10h30 Café-Networking

CARRIÈRE DES AGENTS, MOBILITÉ

11h00 Refus de titularisation

- Refus de titularisation pour cumuls d'activités illégal d'un agent public recruté au titre de la voie propre aux personnes handicapées
• CE, 21 mars 2025, n° 488366
- Insuffisance professionnelle et refus de titularisation
• CE, 12 févr. 2025, n° 494075
- Retrait d'une décision de recrutement et mutation avortée
• CE, 23 juin 2025, n° 488184
- Carrière
- Évaluation professionnelle par le supérieur hiérarchique
• CE, 6 mars 2025, n° 493924
- Congé spécial et rémunération d'un ancien DGS
• CE, 18 juillet 2025, n° 487705
- Détachement, Disponibilité d'office, emploi non vacant et ARE
• CE, 14 février 2025, n° 493146
- Mobilité et conflits d'intérêts
- Contentieux de la mobilité et des conflits d'intérêts
• CE, 16 juin 2025, n° 496007 ; CE, 5 juin 2025, n° 488100 ;
CE, 15 juillet 2025, n° 498082, CE, 24 juillet 2025, n° 490199 ;
- Annulation d'une nomination de DG d'hôpital pour conflit d'intérêts
• CAA Paris, 10 juillet 2025, n° 24PA02622

DÉONTOLOGIE, HARCÈLEMENT, PROTECTION ET DISCIPLINE

14h00 Protection

- Protection des lanceurs d'alerte : quel contrôle de cassation en la matière ?
• CE, 6 mars 2025, n° 491833
- Protection fonctionnelle et frais d'avocat
• CE, 7 février 2025, n° 495551
- Protection fonctionnelle et responsabilité des gestionnaires publics
• CE, 29 janvier 2025, n° 497840

15h30 Café-Networking

16h00 Harcèlement et fautes disciplinaires

- Harcèlement moral institutionnel
• C. cass., crim., n° 22-87.145
- Harcèlement moral
• CAA Versailles, 5 juin 2025, n° 24VE01486
- Propos sexistes, homophobes et racistes
• CE, 17 avril 2025, n° 497033
- Exclusion définitive d'un stagiaire pour des propos par nature incompatibles avec la qualité de fonctionnaire
• CE, 6 janvier 2025, n° 471653
- Relations sexuelles sur le lieu de travail
• CAA Bordeaux, 22 avril 2025, n° 23BX01303

Procédure disciplinaire et sanction disciplinaire

- Prescription de l'action disciplinaire : à quelle date recommence à courir le délai de prescription lorsqu'il a été interrompu par des poursuites pénales
• CE, 24 juin 2025, n° 476387
- Droit de se taire (suite et pas fin)
• CE, 25 février 2025, n° 491214 ; CAA Nantes, 4 mars 2025, n° 24NT00718
- Exemplarité et nudité
• CE, 3 juillet 2025, n° 499082
- Report de l'admission à la retraite pour infliger une sanction disciplinaire
• CE, 14 février 2025, n° 493140
- État mental et discipline
• CAA Marseille, 21 mars 2025, n° 24MA01679

17h30 Clôture de la conférence

**POUR VOUS INSCRIRE
SCANNEZ CE QR-CODE**

ou rendez-vous sur le site www.efe.fr



Vous recevrez cette information de la part de EFE.
Si vous ne souhaitez plus recevoir de sollicitations de la part d'EFE :
DPO - 18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris ou correctionbdd@abilways.com.

Rejoignez EFE sur LinkedIn



EFE - Edition Formation Entreprise

INFORMATIONS PRATIQUES

DATES ET LIEU DE LA CONFÉRENCE

Mercredi 28 et jeudi 29 janvier 2026

Paris ou à distance

Le lieu de la conférence vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la conférence

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

EFE - Département formation
18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris
serviceclient@abilways.com - www.efe.fr
Tél. : 01 85 53 27 14

RENSEIGNEMENTS PROGRAMME

Posez vos questions à Vincent BOYAJEAN

Responsable conférence secteur public

+33 6 03 22 46 52

PARTICIPATION (TVA 20 %)

TARIFS	NORMAL	SPÉCIAL*
2 jours	1 595 € HT	1 395 € HT

(*tarif réservé aux mairies, conseils régionaux, conseils généraux, communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines)

Ces prix comprennent les déjeuners, les rafraîchissements et les documents remis pendant la conférence.

**les acteurs de
la compétence**

Membre de la Fédération
Les acteurs de la Compétence



31678 WEB

Date de mise à jour : 12/2025